

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

—:O:—

Le ministre de l'instruction publique a fait demander à la Société des Compositeurs de musique, son avis sur l'utilité de conserver l'anonymat dans les concours.

On sait qu'il est d'usage lorsque l'on veut concourir, soit pour le prix de la Ville ou pour les prix offerts par la Société elle-même, d'envoyer les œuvres et de les marquer par une épigraphe, laquelle épigraphe doit se répéter sur une enveloppe séparée, cachetée, renfermant le nom de l'auteur, laquelle enveloppe doit être remise avec l'œuvre.

On ne brise le cachet de l'enveloppe que des œuvres couronnées afin de publier les noms des auteurs. Les œuvres qui n'ont pas été primées sont rendus avec les enveloppes intactes à ceux qui les réclament.

Quelques indiscretions ayant été commises dans une circonstance récente, le Ministre proposait le *non-anonymat*, chaque œuvre devant porter le nom de son auteur.

M. Vaucorbeil soumit la proposition, au vote de l'assemblée générale qui a eu lieu samedi dernier.

Malgré les efforts du rapporteur, le vote a été défavorable au *non-anonymat*.

Nous comprenons cela et nous sommes absolument de l'avis de la majorité. A-t-on calculé l'influence que pourrait avoir sur les jurys, les grands noms au détriment des noms inconnus? Et même dans le cas où l'on nierait la possibilité de cette influence, quelle garantie contre cette crainte aura le concurrent obscur? Cette garantie n'est-elle pas précisément dans l'anonymat? Le concurrent inconnu voudra-t-il concourir avec de grands compositeurs comme Gounod, Massenet, Guiraud, Membrée, sans soupçonner le jury de partialité? Le jury, lui-même, voudra-t-il risquer d'être accusé de favoritisme, ce qui ne manquera certes pas si le hasard fait que toutes les œuvres d'auteurs inconnus ou moins méritants, soient écartées au profit d'œuvres d'auteurs déjà célèbres.

Non! Je connais mieux que personne la susceptibilité des artistes et des compositeurs et sait quels ménagements il faut prendre pour ne pas les blesser. Le *non-anonymat* est donc impossible!

—

A l'Opéra on répète activement *Polyeucte* de Gounod.

—

Au Théâtre-Italien, la première représentation d'*Alma l'incantatrice* de Plotow, a eu lieu mardi, avec un assez grand succès. Le livret de Saint Georges et de Lanzières est fort bien traité par le maestro compositeur.

—

Mlle. Cécile Ritter a dû abandonner le rôle de Catherine qu'elle tenait dans *l'Etoile du Nord*, un repos lui étant absolument nécessaire. M. Carvalho ne dit pas s'il remplacera Mlle. Ritter.

Nous craignons que ses forces la trahiraient, les fatigues des répétitions, etc., ont été trop grandes. Mieux eût valu écouter plus tôt les sages conseils qui lui furent donnés.

—

Nous ne rendons pas souvent compte des séances d'élèves, mais une fois n'est pas coutume. L'excellent professeur de piano, Mme. Lagnier, a donc donné chez elle un concert dans lequel on a exécuté une marche de Wekerlin; la chaconne de Durand, un menuet de Boccherini; la sonate pathétique de Beethoven; un concerto de Mendelssohn; un adagio pour piano et orgue de Brissou; un trio sur *Li*

Somnambula, arrangé par Brissou. M. Van Waeffelghem jouait la partie du violon et Mme. Lagnier, l'orgue, car Mme. Lagnier est aussi bonne organiste que pianiste; la Danse macabre de Saint-Saëns et l'Ouverture de *Fra Diavolo*, terminait cette séance aussi intéressante qu'honorable pour la célèbre professeur, car à l'exception de Mme. Lagnier et ses charmantes filles, toutes les exécutantes étaient des élèves qui attestent du bon enseignement dont ils ont profité.

—

On lit dans le *Figaro*:

La nécrologie comprend Eugène Gautier, le savant professeur du Conservatoire, dont le dernier ouvrage était *la Clef d'or*: Gustave Baneux, des concerts du Conservatoire: Jacques Masson, le doyen des organistes de France, qui était organiste à Reims depuis plus de trente ans.

—

Une joyeuseté du journal le *Tam-Tam*.

Programme du Concert chez

- 1.—Ouverture.....des portes par le portier de l'hôtel.
 - 2.—Léthargie castellane.....R. Blanquette Devaux.
 - 3.—Duo de Sept Pyramides par quarante lecteurs du *Siècle*.
 - 4.—Detroyat à Carthage, "Est-ce ta fête?"
 - 5.—Largo de barrière en *la mineur*.....Alphonse.
 - 6.—Fugue d'un caissier en *si bémol* et en Belgique.
 - 7.—Surprise téléphonique, pour cymbales.....Antony G.
 - 8.—Solo de cor de coton par le pédicure.....Arnold.
 - 9.—Valse minérale.....(Ardèche.)
 - 10.—L'éponge d'une Nuit d'Été.....Monte et Sonno.
- Dodard, conducteur d'omnibus et d'orchestre.

L. MOONEN.

—:O:—

CORRESPONDANCE BELGE.

—

(Spécialité au *Canada Musical*.)

—:O:—

Liège ce 7 mai, 1878.

BRUXELLES.—Le 1er Concert national a eu lieu le samedi 30 mars, devant une grande assistance de monde. Le programme varié et bien exécuté a valu aux organisateurs—l'association des musiciens—en même temps que les applaudissements, les remerciements de tous les gens soucieux de l'avenir musical de la Belgique.

Le *Petit-Duc*, le nouvel opéra-comique (alias bouffe) du maestro Lecocq, fait fureur aux "Fantaisies parisiennes." Les recettes et par conséquent le succès n'a d'égale que celui de la *Fille de Madame Angot*, et *Giroflé-Girofla* du même fortuné compositeur. Cette partition a du reste plus de mérite que ses aînées, ce qui prouve que l'auteur n'est pas encore à son déclin, malgré la quantité de ses succès.

Rien ou fort peu à dire du Théâtre de la Monnaie, la direction a laissé s'achever cette saison en somme aussi peu intéressante pour le public que pour elle. Espérons que le *Roi de Lahore* tirera, l'année prochaine, le public de l'apathie où il est plongé aujourd'hui.

L'Association des artistes musiciens, a dignement clôturé, par un quatrième concert, la tâche qu'elle s'était imposée. Les solistes,